

LA

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAudeau,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques

17 septembre 1873.

EXHIBITION

Provinciale Agricole et Industrielle

POUR 1873

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1873, ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 7, 8 et 9 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts : \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les programmes d'entrée, dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 65, Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SA MÊME JOUR, le 30 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du Département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour transporter, franco, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au sous-signé.

GEORGES LÉCLÈRE,
Secrétaire C. A. P. Q.
à Paris

Montréal, le 2 juillet 1873

La Banque du Peuple

AVIS est donné à tous ceux que cela peut concerner, que NELSON DAVIS, Com. mercant. de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, s'est retiré de la corporation de la Banque du Peuple, et qu'il a cessé d'en faire partie depuis le TRENTEIÈME jour du mois d'AOUT dernier.

A. A. TROTIER,
Caissier,
à Paris

Montréal, 2 sept. 1873.

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY

CAPITAL \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE
245 ST. JAMES ST. MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille piastres déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre, soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.

27 juin am 11-cm s et h



AVIS

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Québec, 8 sept. 1873.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour être présentée doit être présentée, le ou avant le 30e jour d'Octobre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

10 sept. 1873.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées adressées au sous-signé, et endossées "Commission pour le Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 10ème jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 culées et 14 barrages avec poutres, un certain nombre d'arc-boutants et de piliers de pont, les creusements des culées et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Clivier Ste. Catherine et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté N. rd du chemin de fer Great Western jusqu'au près des fourneaux à Clivier de Brown.

Des Soumissions seront aussi reçues pour l'élargissement et le creusement du barrage du Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland; les travaux seront divisés en sections, ayant chacune une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'élargissement du Hâvre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEUDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE courant, ou des blancs de soumission seront fournis.

On peut avoir des informations relativement aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'ingénieur résidant à Thorold; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à l'intérieur de ces soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Province, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

De même, on ne s'oblige pas cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 4 septembre 1873. } 49-54

Compagnie d'Assurance Royale CANADIENNE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné QU'UNE ASSEMBLEE GENERALE des Actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE aura lieu au bureau de la compagnie, No. 10, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal,

LUNDI, 22 Sept. courant

A TROIS HEURES APRES-MIDI

Pour considérer et approuver les réglemens de la Compagnie, qui seront faits et alors soumis, pour confirmer l'élection des Directeurs et pour la transaction de toutes autres affaires qui pourront être amenées devant l'Assemblée.

Par ordre.

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire,
ci

Montréal, 4 sept. 1873.

CANADA, Province de Québec, } Dans la Cour Supérieure
District de Montréal. }

Dame AUBELLE VINCENT, de la Cité et du District de Montréal, épouse de LOUIS ABRAHAM GAREAU, marchand-tailleur, du même lieu, ainement autorisée à ester en Justice,

vs.

Le dit LOUIS ABRAHAM GAREAU, marchand-tailleur, du même lieu,

Défendeur.

Une action en séparation de Corps a été intentée en cette cause, à Montréal, le vingt-cinq août 1873.

MOREAU, OULMET & ST. PIERRE,

Avocats de la Demanderesse,
Montréal, 25 août 1873. di